



Commune de St-Martin-des-Champs

Commune de Lescherolles

Commune de La Chapelle-Moutils

Direction
Départementale
des Territoires

Service
environnement et
prévention des risques

Pôle prévention
des risques
et lutte contre
les nuisances

PRÉFET DE
SEINE-ET-MARNE

Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral 2010/D01/SEPR/487
en date du 29 décembre 2010

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général de la Préfecture
signé
Serge GOUTEYRON

**Plan de Prévention des Risques
prévisibles d' inondations**

Vallée du Grand-Morin (partie amont)

Commune(s) de :

**- Saint-Martin-des-Champs
- Lescherolles**

2_ Carte d'aléa

Fond cartographique: IGN Topo Pays © IGN 2006

Echelle 1:5000 ème

Novembre 2010

LEGENDE :

- très fort
- fort
- faible à moyen
- lit mineur
- limite de commune
- zone de grand écoulement
- 80
cote de crue
- limite de la cartographie

Grille de détermination des aléas :

Vitesse	Hauteur d'eau :		
	de 0 à 1,00 m	de 1,00 m à 2,00 m	plus de 2,00 m
Faible vitesse			
Vitesse sensible			

